CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION.

THEME :

1940.
ENTRER EN RESISTANCE.
COMPRENDRE, REFUSER, RESISTER.

1940 : est une année particulièrement complexe, pour la France, l'Europe et le monde.

Pour la France, la **défaite** et l'**armistice** qui ont pour conséquences les prisonniers de guerre, la nouvelle organisation du territoire métropolitain (la ligne de démarcation), l'installation du régime de Vichy et les débuts de la collaboration, les premiers décrets antisémites et les premiers actes de résistance.

Pour le reste du monde : à l'ouest de l'Europe seul **le Royaume Uni** continue la guerre (Bataille d'Angleterre) ; à l'est et au nord de l'Europe, **l'Allemagne nazie et l'URSS** imposent leurs occupations (Pologne). En Asie, **le Japon** continue son expansion. Ni l'URSS, ni les Etats Unis sont en guerre.

Entrer en résistance : cette expression renvoie à l'idée de s'opposer aux décisions officielles. On peut « entrer en résistance » frontalement, ouvertement, comme de façon clandestine.

Comprendre : c'est être capable d'analyser une situation, saisir le sens d'un évènement à court, moyen et long terme. C'est aussi concevoir par l'esprit, l'intelligence la signification d'un fait. C'est pouvoir **percevoir l'origine, les buts, les raisons d'une décision**. Qui et quand doit-on « comprendre » ? Que doit-on « comprendre » ? On peut rester sur le cas français =

- **Avant-guerre et pendant « la drôle de guerre »**, on trouve des analyses différentes sur la dangerosité de l'Allemagne ou de l'URSS qui ont pour conséquences des choix politiques, diplomatiques et militaires.
- **En juin 1940**, les analyses divergentes sur la situation militaire entre ceux qui veulent cesser le combat et ceux qui pensent qu'on peut le continuer en particulier en Afrique du Nord, grâce aux Britanniques et peut être les Etats-uniens.
- **Après juillet 1940**, des analyses divergentes sur les choix de Pétain : double jeu ou réelle volonté de suivre l'Allemagne nazie dans ses choix stratégiques, idéologiques ?
- Il existe aussi **des analyses divergentes sur les moyens d'action** à mettre en œuvre pour ceux qui n'acceptent pas l'occupation du territoire, la collaboration, la politique antisémite, … Cela nous emmène directement au quatrième mot : refuser.

Refuser : les gouvernements, l'état-major et les citoyens de base ne sont pas amenés à « refuser » la même chose selon que l'on se place au début de l'année 40 ; en mai-juin ou à la fin de 1940. **Pour la France, divers refus sont à prendre en compte** : la défaite, l'armistice et la collaboration, l'occupation, la politique antisémite.

Résister : *(d'après le dictionnaire Le Petit Robert)* ne pas céder sous l'effet d'une force ; faire effort contre l'usage de la force ; s'opposer à une attaque par les moyens de la guerre, ne pas être détruit, affaibli par ce qui menace ; supporter sans faiblir ce qui est moralement pénible, dangereux ; s'opposer à ce qui contrarie ou menace la liberté ; se maintenir, survivre. **Des synonymes correspondent aussi à la période** : lutter, réagir, désobéir, s'insurger, s'opposer, se révolter, défier, affronter, combattre, lutter. Cependant, après la défaite, il n'est pas évident de résister car rien n'existe, tout est à inventer. **Certaines formes de résistance apparaissent dès juin 1940 en France ou à l'étranger** (Londres ou territoires coloniaux). On a aussi des actes de résistance spontanée.

mois	Aspects militaires ; les fronts, les mouvements des armées	France : aspects politiques, institutionnels	Reste du monde	Formes de résistances aux événements, aux décisions politiques
janvier	Le Danemark, la Norvège et la Suède affirment leur neutralité	**20 janvier** : les députés communistes sont déchus.	**8 janvier** : début du rationnement au Royaume-Uni. **26 janvier** : les États-Unis résilient le traité de commerce et de navigation conclu avec le Japon en 1911.	
février			**8 février 1940** : les Allemands créent dans la partie nord-est de Lodz un ghetto	
mars	12 mars : la Finlande battue signe un traité de paix. Le pays doit céder 40.000 km² de son territoire à l'URSS et déplacer 12% de sa population	10 mars : décret et arrêté interministériels paraissent au journal Officiel, fixant la date du recensement et les conditions d'établissement des cartes de rationnement. 21 mars : Paul Reynaud devient Président du Conseil. 28 mars : La France et le Royaume-Uni s'engagent à ne pas signer de paix séparée avec l'ennemi allemand.	18 mars : au col du Brenner, conférence entre Adolf Hitler et Benito Mussolini.	

avril	**9 avril** : les Allemands envahissent le Danemark et la Norvège. Les combats (bataille navale puis terrestre) dans la région de Narvik s'étendent entre le 9 avril et le 8 juin 1940	**6 avril** : Albert Lebrun signe le décret interdisant la circulation des nomades et les assigne à résidence.	**27 avril** : Le Reichführer SS Heinrich Himmler ordonne la construction du camp d'Auschwitz. **30 avril** : les juifs, soit un tiers de la population de Lodz, sont enfermés dans le ghetto dorénavant clôturé.	
mai	**10 mai** : attaque éclair (Blitzkrieg) de l'Allemagne sur les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg ; début de la bataille de France. **21 mai – 4 juin** : évacuation par Dunkerque vers le Royaume-Uni (opération Dynamo)		**4 mai** : Rudolf Höess est nommé commandant d'Auschwitz. **10 mai** : Winston Churchill devient Premier ministre en Angleterre **20 mai** : une trentaine de criminels de droit commun de nationalité allemande sont transférés du camp de Sachsenhausen à Auschwitz pour encadrer les futurs détenus.	**3 mai** : le roi de Norvège Haakon VII quitte son pays et se réfugie à Londres. **13 mai** : Wilhelmine, reine des Pays-Bas, s'exile à Londres avec son gouvernement **28 mai** : le gouvernement belge se réunit à Poitiers

juin	**10 juin** : L'Italie déclare la guerre à la France Le 11 juin : les Italiens effectuent un premier bombardement sur l'île de Malte. **14 juin** : Les Allemands entrent dans Paris, déclarée « ville ouverte ». **17 juin** : À 12h30, le maréchal Pétain annonce aux Français qu'il a demandé les conditions d'armistice. **19-20 juin** : des tirailleurs sénégalais occupent une position stratégique pour résister à l'ennemi nazi à Chasselay. L'affrontement dure deux jours. La réaction des Allemands, vainqueurs, est terrible. **22 juin** : Armistice avec l'Allemagne. **24 juin** : Armistice avec l'Italie.	**8 juin** : Le front étant totalement disloqué, début de l'exode des civils français du Nord vers le Sud à la suite des Belges. **10 juin** : Le gouvernement français quitte Paris pour Bordeaux. **16 juin** : Philippe Pétain devient Président du Conseil et Camille Chautemps vice-président du Conseil après la démission de Paul Reynaud. Le général Weygand devient ministre de la Défense nationale et Paul Baudoin ministre des Affaires étrangères. _	**14 juin** : un premier convoi de 728 Polonais, dont des juifs arrive à Auschwitz. **27 juin** : le gouvernement roumain, mené par le roi Carol II accepte de céder la province pétrolifère de Bessarabie à l'URSS. Le Maréchal Ion Antonescu, leader fasciste, accède au poste de Premier Ministre.	**12 juin** : le gouvernement polonais en exil quitte Angers pour se rendre en Grande-Bretagne rejoint par 20 000 combattants Polonais. **17 juin** : à la préfecture de Chartres, des officiers allemands demandent à Jean Moulin de signer un texte condamnant de prétendus méfaits des troupes africaines. Jean Moulin refuse. Il est arrêté et dans la nuit, désespéré, tente de se suicider en se tranchant la gorge. **17 juin** : Le général de Gaulle quitte Bordeaux pour Londres où il est reçu par Churchill. **18 juin** : Appel du Général de Gaulle, acte fondateur de la France libre. **21 juin** : le Massilia embarque vingt-sept parlementaires à destination de Casablanca. **28 juin** : Le gouvernement britannique reconnaît officiellement le général de Gaulle comme « Chef des Français libres ».

juillet	**3 juillet** : Bataille de Mers el Kebir. La flotte française est détruite par la Royal Navy. **11 juillet** : début de la bataille d'Angleterre. La Luftwaffe bombarde les convois de navires anglais qui transitent par la Manche, ainsi que les côtes du sud de l'Angleterre.	**1er juillet** : Le gouvernement français s'installe à Vichy. 4 juillet : Le gouvernement français décide de rompre les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne. **9 juillet** : Par 398 voix contre 3 la Chambre des députés et par 230 contre 1 le Sénat décident qu'il y a lieu de réviser les lois constitutionnelles. **10 juillet** : Par 569 voix contre 80, l'Assemblée Nationale délègue le pouvoir constituant au maréchal Pétain. **11 juillet** : Promulgation des Actes constitutionnels. Le maréchal Pétain prend le titre de chef de l'État français. Fin de facto de la Troisième République, début du régime de Vichy. Le Sénat et la Chambre des députés sont « ajournés jusqu'à nouvel ordre ». **12 juillet** : Pierre Laval est nommé vice-président du Conseil. Remaniement ministériel. **30 juillet** : création des Chantiers de la jeunesse	**21 juillet** : l'URSS annexe l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie, comme convenu dans le traité de 1939 signé avec le IIIe Reich.	**22 juillet** : Ralliement des Nouvelles-Hébrides au général de Gaulle. **26 juillet** : Ralliement de la Côte d'Ivoire au général de Gaulle.

août	**24 au 25 août** : premier bombardement allemand sur la ville de Londres.	**7 août** : L'Alsace et la Lorraine sont annexées au IIIe Reich. Les Allemands imposent **l'internement des « Tsiganes »** en zone libre dans des camps : 25 camps existent en août 1940	**30 août** : La Roumanie cède la Transylvanie du nord au Royaume de Hongrie, et rend la Dobroudja du Sud à la Bulgarie, le 7 septembre 1940	**1er août** : Des filières d'évasions de prisonniers se constituent en Alsace. **2 août** : Le général de Gaulle est condamné à mort par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand. **2 août** : le mouvement « Ceux de la Libération » est créé par Maurice Ripoche, Maurice Nore et Yves Chabrol. Le mouvement tire son nom des premières lignes du manifeste de Ripoche et ses amis : "Français, nous serons ceux de la Libération" (diffusé en octobre 1940). **7 août** : Accord entre de Gaulle et les Anglais sur l'organisation des Forces française libres. 26 août : Ralliement du Tchad à la France libre. **27 août** : Ralliement du Cameroun à la France libre. **28 août** : Ralliement du Congo à la France libre. **août 1940** : Henri Frenay et Berty Albrecht créent un début de réseau, le Mouvement de libération nationale (MLN) et diffusent un Bulletin d'information et de propagande.

Sept.	**7 septembre** : Début du Blitz sur Londres et les villes anglaises (Coventry et Birmingham seront quasiment rasées). **13 septembre** : 250.000 soldats italiens attaquent depuis la Libye, les unités anglaises d'Égypte. **22 septembre** : le Japon occupe partiellement le Tonkin. L'Indochine française se retrouve de fait sous la tutelle du Japon. Dans le même temps, la Thaïlande attaque le Cambodge et le Laos.	**Septembre** : création de la Continental-Films, société de production cinématographique « de droit français à capitaux allemands » par Joseph Goebbels, [ministre de la Propagande du IIIème Reich. **23 septembre** : instauration des cartes alimentaires. **27 septembre** : Ordonnance allemande sur les mesures contre les Juifs en zone occupée, définissant la qualité de Juif. Recensement des juifs (« fichier Tulard »), écriteau « Juif » sur les magasins tenus par des Juifs	**6 septembre** : En Roumanie, coup d'État qui aboutit à l'abdication et à l'exil de Carol II au profit de son fils de 19 ans Michel _Ier_(roi_de_Roumanie)], qui redevient donc roi, mais dépourvu de tout pouvoir. **27 septembre** : L'Allemagne, l'Italie et le Japon signent le pacte d'alliance 'tripartite'	**20 septembre** : le gouvernement belge se reconstitue à Londres

Oct.	**28 octobre** : sans en avoir averti Hitler, le Duce décide de lancer la conquête de la Grèce.	**4 octobre** : à la demande de l'occupant, le gouvernement de Vichy interne les Tsiganes de la zone occupée. **6 octobre** : La censure de Vichy interdit l'exploitation en salle des « films d'incitation à la haine contre l'Allemagne ». Parmi ces films : La Grande Illusion de Jean Renoir. **7 octobre** : Abrogation du décret Crémieux de 1871. La nationalité française est retirée aux Juifs d'Algérie. 18 octobre : Publication au Journal Officiel du « Statut des Juifs ». **20 octobre** : arrêté organisant la répartition catégorielle des consommateurs (droits différents selon les catégories quant aux restrictions de ravitaillement) **24 octobre** : Rencontre Pétain-Hitler à Montoire. **30 octobre** : Pétain annonce à la radio la collaboration. _	**12 octobre** : mise en œuvre du ghetto de Varsovie (achevé le 16 novembre). **22 - 23 octobre** : Déportation des 7 700 Juifs de Bade, de la Sarre et d'Alsace vers la zone libre de la France où ils sont internés, à Gurs (Aktion Bürckel). **23 octobre** : Hitler rencontre Franco. L'Espagne reste neutre.	**8 octobre** : En Roumanie, des maquis se mettent en place en réaction à l'entrée des troupes allemandes dans le pays. **27 octobre** : Création, à Brazzaville, par le général de Gaulle, du Conseil de défense de l'Empire. **Octobre-novembre** : à Clermont-Ferrand, Emmanuel d'Astier de La Vigerie fonde ce qui s'appelle d'abord la Dernière Colonne, puis Libération de zone sud (ou libération-sud)

Nov.	**10 novembre** : la Royal Navy lance un raid aéronaval sur une base de Tarente.		**3 novembre** : Obligation pour les juifs polonais du Gouvernement général de porter l'étoile jaune. **5 novembre** : réélection de Roosevelt. **15 novembre** : Le ghetto de Varsovie se referme sur 400 000 Juifs. Celui de Krakow sur 70 000 Juifs.	**8 novembre** : manifestation devant le Collège de France contre l'arrestation du professeur Paul Langevin (qui avait eu lieu le 30 octobre). **11 novembre** : manifestation étudiante contre l'occupant allemand sur les Champs-Élysées. Novembre : premier numéro de la feuille clandestine, L'Université Libre.
Déc.	**9 décembre** : début de la riposte des Britanniques à l'invasion italienne de l'Égypte			**1er décembre** : premier numéro du journal Libération-Nord, qui marque le point de départ d'un mouvement qui deviendra le plus important de la zone Nord. **Décembre** : Georges Politzer lance un appel « Aux intellectuels français » pour qu'ils constituent des « comités de résistance »

La défaite et le régime de Vichy.

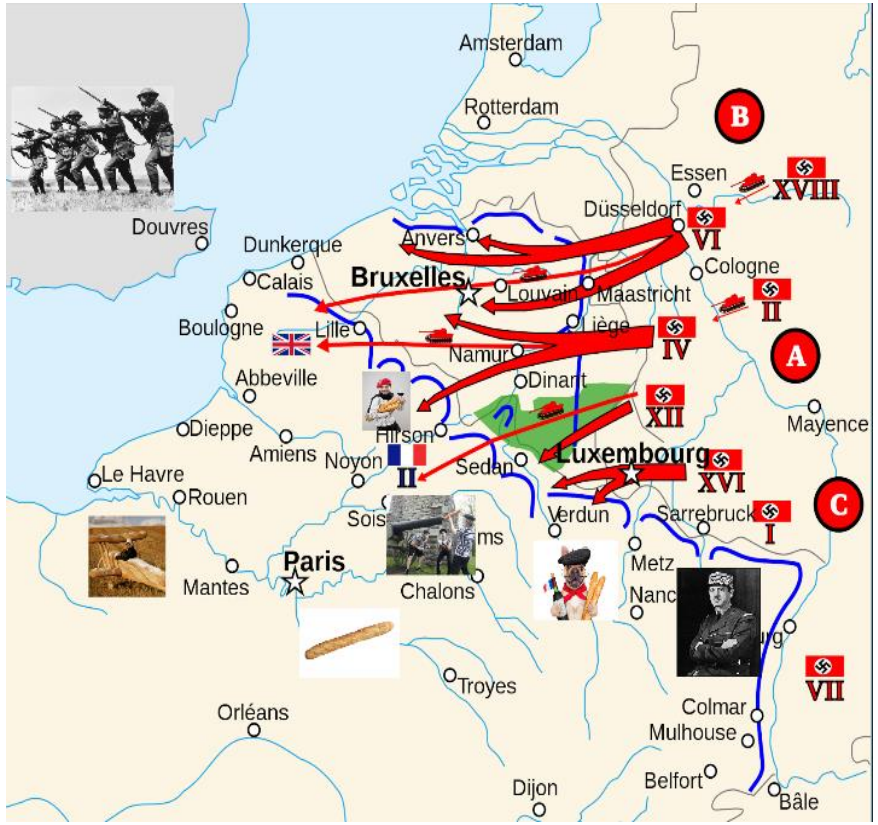

La défaite

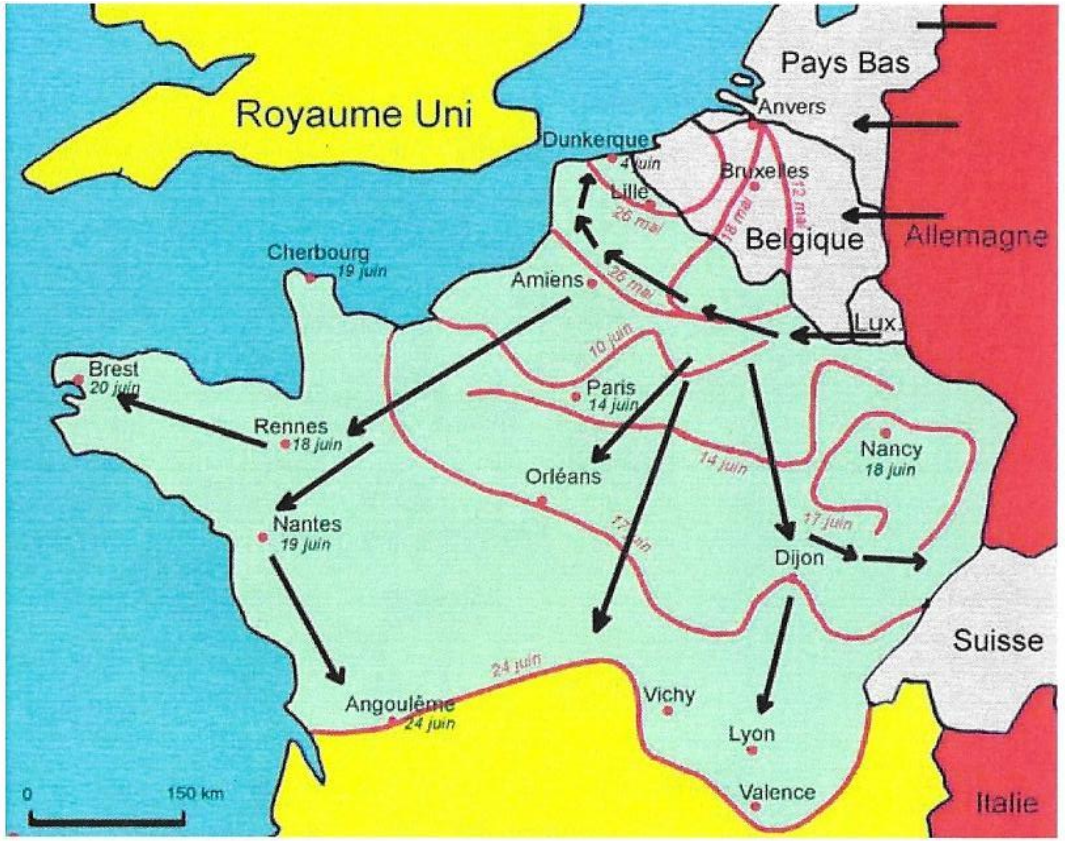

Carte de l'invasion de la France par l'Allemagne, 1940. Arch. dép. Charente, 1803 W.

Les Allemands à Paris le 14 juin 1940

Prisonniers de guerre français sur les routes.

Camp de prisonniers de guerre français en Mayenne – été 1940.

Les prisonniers de guerre français – été 1940.

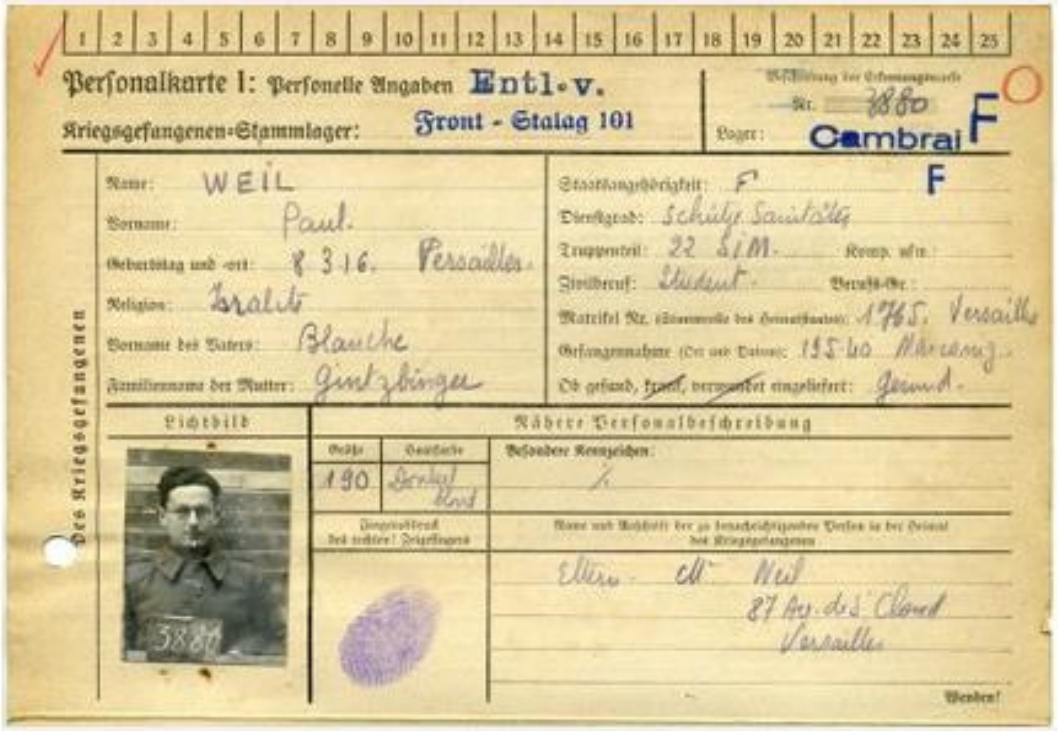

Personalkarte I: Personelle Angaben Entl.v.

Kriegsgefangenen-Stammlager: Front - Stalag 101

Nr. 3880

Lager: Cambrai F

Name: WEIL

Vorname: Paul.

Geburtstag und -ort: 8.3.16. Versailles.

Religion: Israelit

Vorname des Vaters: Blanche

Familienname der Mutter: Gintzbinger

Staatsangehörigkeit: F

Dienstgrad: Schütze Sanitäter

Truppenteil: 22 SiM.

Zivilberuf: Student

Gefangennahme: 15.5.40 Mézières

Ob gesund, krank, verwundet eingeliefert: gesund.

Lichtbild

Größe: 190

Besondere Kennzeichen:

Eltern: Mme Weil 87 Av. de St Cloud Versailles

Fiche d'un prisonnier de guerre français.

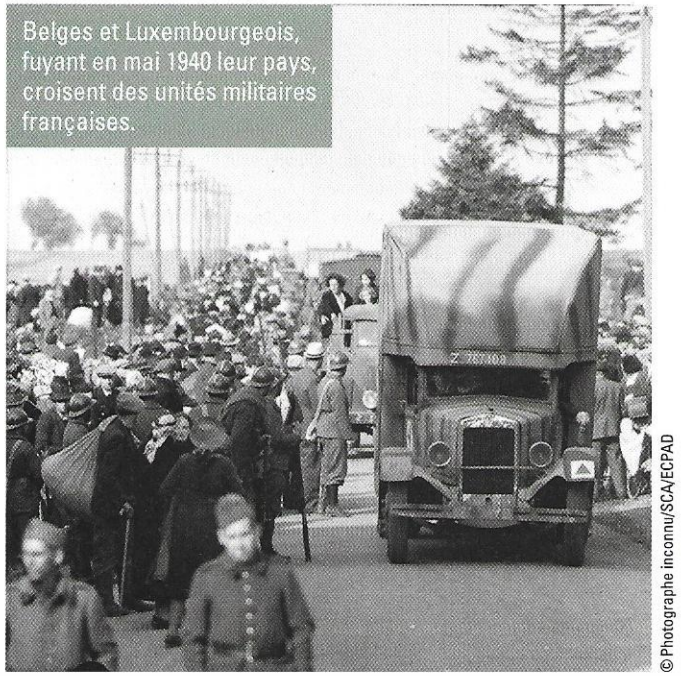
Belges et Luxembourgeois, fuyant en mai 1940 leur pays, croisent des unités militaires françaises.

© Photographe inconnu/SCA/ECPAD

Mi-mai : **premier exode**, celui des Néerlandais, des Belges, des Luxembourgeois et des habitants du Nord de la France.

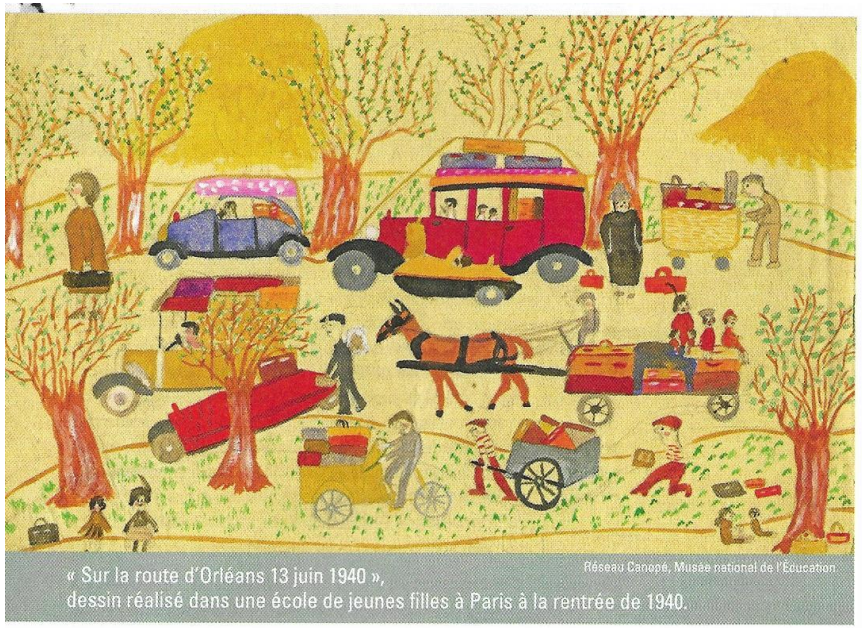
« Sur la route d'Orléans 13 juin 1940 », dessin réalisé dans une école de jeunes filles à Paris à la rentrée de 1940.

Réseau Canopé, Musée national de l'Éducation

L'exode de mai-juin 1940

Début juin : **l'exode s'amplifie** avec la rupture de la ligne de défense constituée sur la Somme. On assiste à un mouvement du « sauve-qui-peut ». Les convois de civils se pressent sur les routes vers le sud et sont ponctués de nombreux drames alors que **les mitraillages des Stukas** blessent et tuent. Cela concerne **entre 7 et 8 millions de personnes**.

Le départ d'élus locaux, de fonctionnaire et d'acteurs économiques entraîne **un vide**. Les maisons abandonnées sont pillées. Les départements d'accueil sont débordés par cet afflux de réfugiés qui s'ajoute aux personnes ayant été évacuées des territoires frontaliers de l'Est en 1939 = difficultés d'hébergement et de ravitaillement. Cette débâcle humaine qui se rajoute à la défaite participe du **traumatisme de la population** française et crée ce **désir d'ordre et de paix** dans un pays plongé dans le chaos.

Les conséquences territoriales.

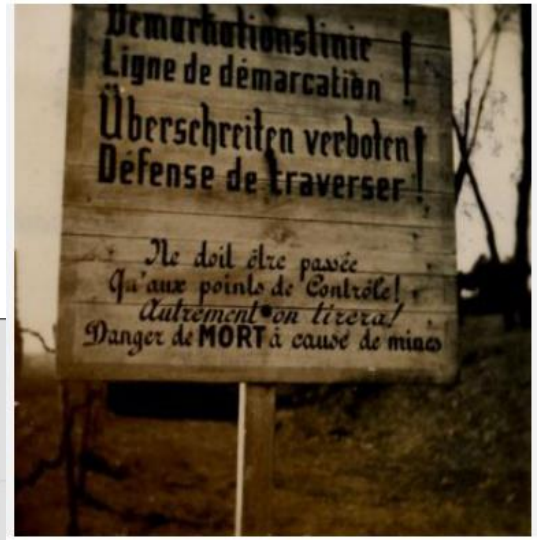

Carte du cantonnement des troupes allemandes en Charente, 1940.

Français !

A l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France.

Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-àvis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés, qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie.

Discours du maréchal Pétain prononcé à la radio française le 17 juin 1940.

Discours du maréchal Pétain, 17 juin 1940.
Arch. dép. Charente, 1803 W.Arch. dép. Charente, 1803 W.

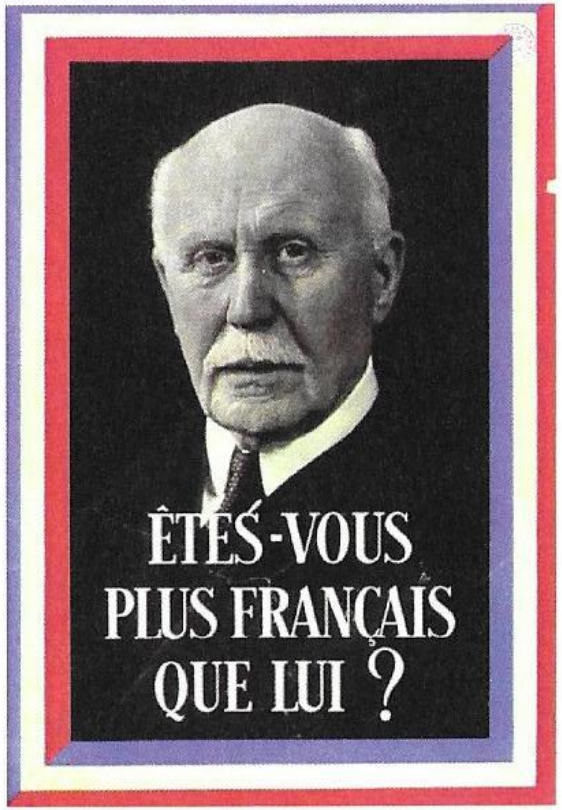

Affiche de propagande, 1940.
Arch. dép. Charente, 1803 W.

Le régime de Vichy

Armistice
Collaboration
Antisémitisme

Analyse média

La photo montre la poignée de main entre les deux hommes. À l'arrière plan, le Dr. Paul Schmidt, interprète de Hitler et sur la droite, von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères.
C'est le vice-président français Pierre Laval qui a eu l'idée de ce rendez-vous en apprenant qu'Hitler revenait en train d'Hendaye où il était allé rencontrer Franco, dictateur en Espagne.

Par une poignée de main très médiatisée, le vieux maréchal célèbre officiellement la *« collaboration »* entre la France vaincue et l'Allemagne triomphante. Il s'en explique à la radio comme à son habitude, quelques jours plus tard, le 30 octobre 1940 : *« C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française, une unité de dix siècles, dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen, que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration (...). Cette collaboration doit être sincère...».*

La photographie a été prise par le photographe allemand Heinrich Hoffmann (1885-1957).

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Projet

LOI PORTANT STATUT DES JUIFS

ARTICLE Ier.- Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

ARTICLE 2.- L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux juifs :

Chef de l'Etat, Membres du Gouvernement, Conseil d'Etat, Conseil de l'Ordre National de la Légion d'honneur, - Cour de Cassation, - Cour des Comptes. Corps des Mines, - Corps des Ponts et Chaussées, Inspection générale des Finances, Cours d'appel, - Tribunaux de 1ère instance et toutes juridictions d'ordre professionnel. justice de paix.

toutes assemblées issues de l'élection.

~~Les Juifs ne peuvent être~~ tous agents relevant du Département des Affaires Etrangères, Secrétaires généraux des Départements ministériels; Directeurs généraux, Directeurs des Administrations centrales des Ministères; Préfets, Sous-Préfets, Secrétaires généraux de Préfectures; fonctionnaires de tous grades attachés à tous services de Police;

Résidents généraux, Gouverneurs généraux, - Gouverneurs et Secrétaires généraux des colonies; l'inspection des colonies.

Recteurs, Inspecteurs généraux de l'Instruction publique, Inspecteurs d'Académie, Proviseurs ou Directeurs d'établissements d'enseignement des ordres secondaire et primaire; tout personnel enseignant.

Tous officiers des armées de terre, de mer et de l'air.

paragraphe 6 de l'art 2

3

ARTICLE 3.- Les Juifs ne peuvent remplir les fonctions d'administrateur, de Directeur, de Secrétaire général dans les entreprises bénéficiaires de concessions ou de subventions accordées par une collectivité publique; ils ne peuvent occuper aucun poste à la nomination du Gouvernement dans les entreprises d'intérêt général.

4

ARTICLE 4.- L'accès et l'exercice de toutes les fonctions publiques autres que celles énumérées aux articles 2 et 3 ne sont ouverts aux Juifs que s'ils peuvent exciper de l'une des conditions suivantes :

a) Être descendant de juifs nés français ou naturalisés avant l'année 1860;

b) avoir été cité au cours de la campagne 1914-1918 ou au moins être titulaire de la carte de combattant 1914-1918.

c) avoir été cité à l'ordre du jour au cours de la campagne 1939-1940.

d) Être décoré de la Légion d'Honneur à titre militaire ou de la médaille militaire.

4

ARTICLE 5.- L'accès et l'exercice des professions libérales, des professions libres, des fonctions dévolues aux officiers ministériels et à tous auxiliaires de la Justice, sont permis aux juifs dans une proportion fixée, pour chaque catégorie, s'il y a lieu à moins que par règlements d'Administration publique.

à moins que

Dans les professions ci-dessus fixées, des réglements spéciaux détermineront les conditions dans lesquelles aura lieu l'élimination des juifs en surnombre.

5 Le statut des Juifs

Nous, Maréchal de France, chef de l'État français, le Conseil des ministres entendu, décrétons :

Article premier. – Est regardé comme Juif […] toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint est lui-même juif.

Art. 2. – L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

1. Chef de l'État, membre du gouvernement, […] toutes juridictions d'ordre professionnel et toutes assemblées issues de l'élection. […] 4. Membres des corps enseignants. 5. Officiers des armées de terre, de mer et de l'air. […]

Art. 5. – Les Juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer [les] professions suivantes : directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques […].

Extraits de la *Loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs*, publiée au *Journal officiel* le 18 octobre 1940

Les premiers refus de 1940 !

LE PETIT DAUPHINOIS

LE GRAND QUOTIDIEN DES ALPES FRANÇAISES

JEUDI 11 JUILLET 1940

Pour que renaisse une France forte

569 voix contre 80 sur 649 votants

C'est à cette imposante majorité que l'Assemblée nationale, réunie à Vichy, a accordé TOUS POUVOIRS AU MARECHAL PETAIN POUR REVISER LA CONSTITUTION

Cette nouvelle Constitution, qui devra garantir les droits de la Famille, du Travail et de la Patrie, sera soumise ultérieurement à la ratification de la Nation

LA SÉANCE

LE VOTE

M. Boivin-Champeaux conclut à l'adoption du projet

Le texte de la résolution

Une du *Petit Dauphinois*, 11 juillet 1940.

Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Département de l'Isère

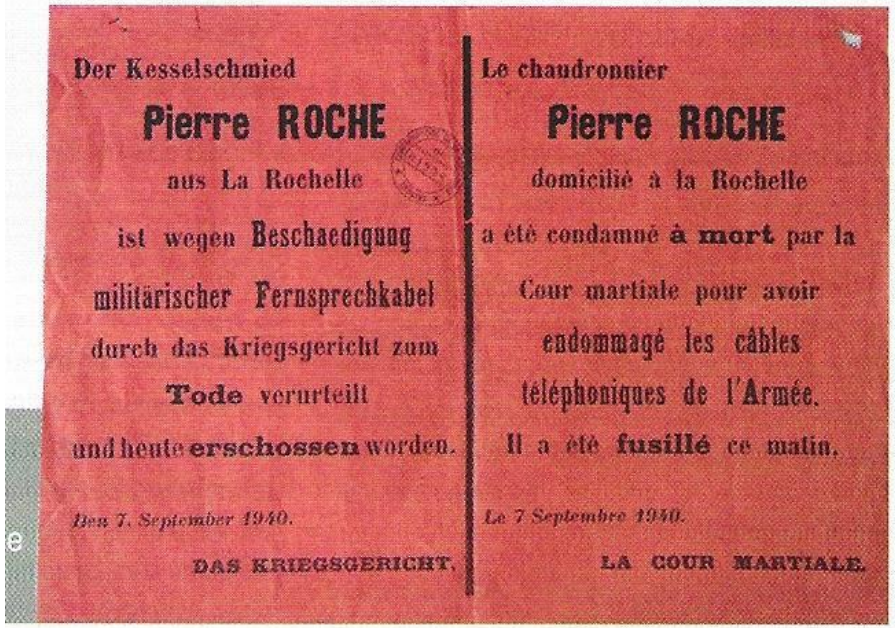

Der Kesselschmied
Pierre ROCHE
aus La Rochelle
ist wegen Beschaedigung militärischer Fernsprechkabel durch das Kriegsgericht zum **Tode** verurteilt und heute **erschossen** worden.
Den 7. September 1940.
DAS KRIEGSGERICHT.

Le chaudronnier
Pierre ROCHE
domicilié à la Rochelle
a été condamné **à mort** par la Cour martiale pour avoir endommagé les câbles téléphoniques de l'Armée.
Il a été **fusillé** ce matin.
Le 7 Septembre 1940.
LA COUR MARTIALE.

Centre régional Résistance & Liberté, Thouars

Coupons de vote du sénateur radical Justin Godart, l'un des 80 parlementaires qui ont voté non. Ils portent le tampon *« Assemblée nationale, Vichy, 10 juillet 1940 »*.

Musée de la Résistance nationale/ Champigny-sur-Marne/fonds Justin Godart

Des militaires refusent la captivité et s'évadent

© Musée de l'ordre de la Libération

François Drogou, commandant du sous-marin *Narval*, refuse de déposer les armes fin juin 1940.

Leur écrasante victoire permet aux Allemands de faire plus d'un million et demi de prisonniers de guerre. L'armistice du 22 juin 1940 prévoit leur internement en Allemagne jusqu'à la *« conclusion de la paix »*. Refusant la captivité, des milliers de prisonniers profitent de leur internement dans un camp de transit en France ou de leur transfert outre-Rhin pour s'évader au cours de l'été 1940. Certains d'entre eux s'illustreront ensuite dans la Résistance naissante, comme le capitaine Henri Frenay, futur chef du mouvement Combat. Encerclé avec le 43e corps d'armée au col du Donon (Vosges), il n'accepte pas d'être fait prisonnier et s'échappe le 25 juin 1940. Capturé le 19 juin à Cherbourg, le capitaine de corvette Thierry d'Argenlieu parvient à s'enfuir trois jours plus tard d'un convoi en route vers le *Reich*. Déguisé en paysan, il gagne Jersey, puis l'Angleterre où il rallie de Gaulle le 30 juin. De son côté, le capitaine de Hauteclocque, blessé et prisonnier le 15 juin en Champagne, s'évade le 17 et, *via* l'Espagne et le Portugal, rejoint Londres où il se présente fin juillet au général de Gaulle sous le nom de Leclerc. Le philosophe Jean Cavaillès, lieutenant de la 4e division coloniale, est fait prisonnier le 11 juin 1940 dans l'Oise. Le 25 juillet, il réussit son évasion d'un convoi vers l'Allemagne. À Clermont-Ferrand, il participe à l'un des premiers groupes de résistance : la Dernière Colonne.

Fait prisonnier en juin 1940, le tirailleur Addi Bâ s'évade et se cache dans les Vosges avant de rejoindre la Résistance.

© addiba.free.fr.

L’Appel du 18 juin : L’acte fondateur de la France Libre.

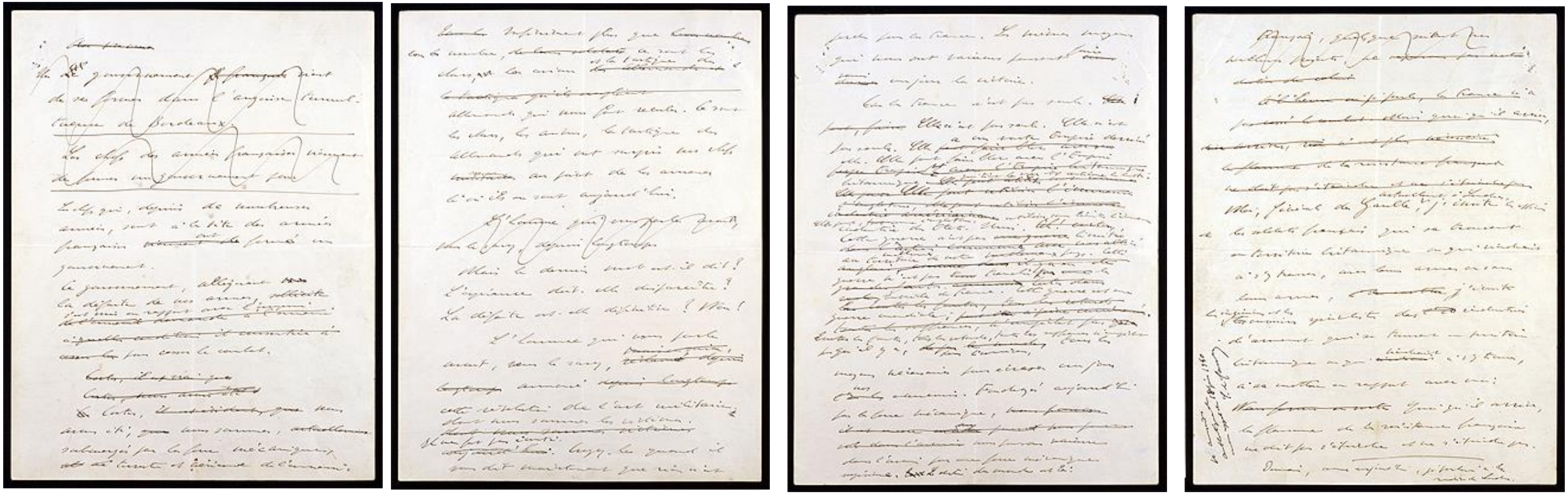

Le manuscrit authentique de l'appel du 18 juin est composé de 4 feuillets. Ils sont la propriété de l'amiral Philippe de Gaulle (© amiral Philippe de Gaulle / Bridgeman Giraudon)

Affiche « A tous les Français » placardée sur les murs de Londres, 3 août 1940

le général de Gaulle au micro de la BBC, octobre 1941

Un appel du général de Gaule

Londres, 18 Juin.

La B. B. C. communique : Le général français de Gaule, actuellement à Londres, s'est exprimé en ces termes :

Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions pourrait cesser le combat. Il a déclaré que si ces conditions étaient contraires à l'honneur, à la dignité, à l'indépendance de la France, la lutte devrait continuer.

Certes, nous avons été nettement submergés par les forces mécaniques, terrestres et aériennes de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs, mais le dernier mot est-il dit ?

L'esperance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non.

L'homme qui vous parle le fait en toute connaissance de cause. Croyez-le quand je vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les moyens qui nous ont vaincu peuvent nous donner un jour la victoire car la France n'est pas seule. Elle a derrière elle l'Empire britannique qui tient encore et qui continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limite l'immense industrie des Etats-Unis. Cette guerre n'est pas limitée aux territoires malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale.

Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a dans l'univers tous les moyens pour écraser un jour nos ennemis.

Foudroyés aujourd'hui par les forces mécaniques, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, général de Gaule, actuellement à Londres, J'INVITE LES OFFICIERS ET LES SOLDATS FRANÇAIS QUI SE TROUVENT EN TERRITOIRE BRITANNIQUE ou qui viendraient à s'y trouver avec leurs armes ou sans armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes français des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres.

article du Petit Provençal reprenant l'appel du général « de Gaule », 19 juin 1940

La France Libre s’organise.

le général de Gaulle passe en revue à Londres les premiers éléments de la France Libre, 14 juillet 1940

un détachement de l'Ecole des Cadets de la France libre à l'exercice en Grande-Bretagne

Quartier général de la France Libre au 4 Carlton Gardens à Londres (à partir du 24 juillet 1940)

le général de Gaulle passant en revue les Volontaires féminines des Forces Françaises Libres

premier numéro du Bulletin officiel de la France Libre, 15 août 1940

Le 15 Août, 1940. No. 1

BULLETIN OFFICIEL

DES FORCES FRANÇAISES LIBRES

DIRECTION : 4 CARLTON GARDENS, LONDRES, S.W.1 Telephone : Whitehall 5444. Extension 103

La reconnaissance du Général de Gaulle par le Gouvernement Britannique

Dès le 27 juin la Grande-Bretagne a décidé de reconnaître le Général de Gaulle, dans les termes suivants :

" Le Gouvernement Britannique reconnaît le Général de Gaulle comme chef dans ce pays de tous les Français libres, où qu'ils soient, qui se joignent à lui pour soutenir la cause alliée."

A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voila pourquoi je convie tous les Francais, ou qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en peril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

C. de Gaulle.

GÉNÉRAL DE GAULLE

QUARTIER-GÉNÉRAL,
4, CARLTON GARDENS,
LONDON, S.W.1

Texte de l'Affiche qui a été placardée sur les murs en Angleterre.

[Le PREMIER APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE]

Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle parlant à la B.B.C. lança son premier appel dont voici le texte :

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit? L'espérance doit-elle disparaître? La défaite est-elle définitive? Non!

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et qui vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule. Elle n'est pas seule. Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans

Portrait de Raymond Tournier, s.d., photographie. Arch. dép. Charente, 1803 W 139.

RAYMOND TOURNIER

Compagnon de la Libération, navigateur-bombardier dans le groupe « Lorraine », décédé à Cognac (Charente) en 1979.

En stationnement à Alep (Syrie) en 1940, il raconte son épopée :
« Nous écoutons la radio, en altitude à bord des Glen-Martin. Les nouvelles nous troublent, et notre ardeur semble impuissante devant la débâcle catastrophique de la France. Mais l'Angleterre continue sa lutte sans défaillance. Notre choix est fait : pour rejoindre les Anglais en Palestine, l'avion semble être le seul moyen valable pour nous, pilotes. ».

Extraits de témoignages recueillis par le Musée de la Résistance et de la Déportation, Angoulême.

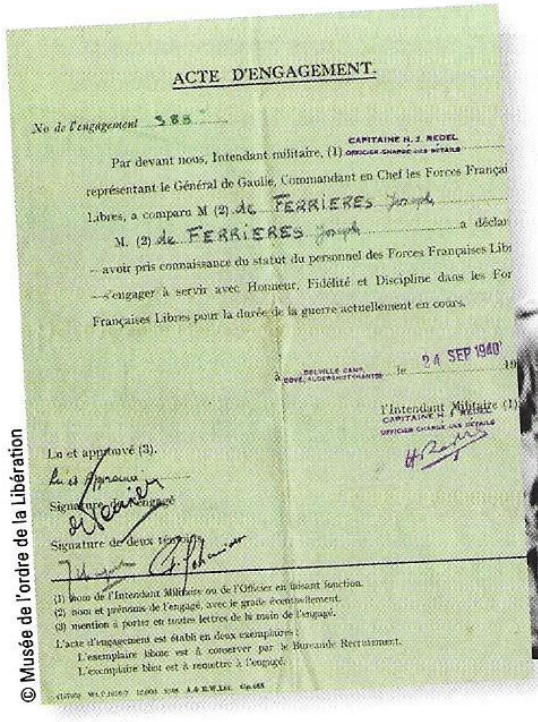

ACTE D'ENGAGEMENT

No de l'engagement 385

Par devant nous, Intendant militaire, (1) CAPITAINE N. J. REDEL OFFICIER CHARGE DES DETAILS représentant le Général de Gaulle, Commandant en Chef les Forces Françai Libres, a comparu M (2) de FERRIERES Joseph

M. (2) de FERRIERES Joseph a déclar avoir pris connaissance du statut du personnel des Forces Françaises Libr s'engager à servir avec Honneur, Fidélité et Discipline dans les For Françaises Libres pour la durée de la guerre actuellement en cours.

BELVILLE CANT. COTE-D'OR (SEINE) Le 24 SEP 1940

l'Intendant Militaire (1) CAPITAINE N. J. REDEL OFFICIER CHARGE DES DETAILS

Lu et approuvé (3).

Signature de l'engagé

Signature de deux 1

(1) nom de l'Intendant Militaire ou de l'Officier en tenant fonction.
(2) nom et prénoms de l'engagé, avec le grade éventuellement.
(3) mention à porter en toutes lettres de la main de l'engagé.

L'acte d'engagement est établi en deux exemplaires :
L'exemplaire blanc est à conserver par le Bureau de Recrutement.
L'exemplaire bleu est à remettre à l'engagé.

© Musée de l'ordre de la Libération

Des engagements individuels

Parmi les premiers Français libres se trouvent des anciens de la campagne de Norvège (avril-juin 1940) qui rejoignent Londres, plutôt que de retourner en métropole à l'été 1940. Le sous-officier Joseph de Ferrières de Sauvebœuf, qui a participé à la bataille de Narvik, signe son acte d'engagement le 24 septembre 1940.

© Musée de l'ordre de la Libération/ photo Hubert Germain

Photographie de propagande circulant après la guerre représentant des Tahitiens, s.d., Arch. dép. Charente 1803 W.

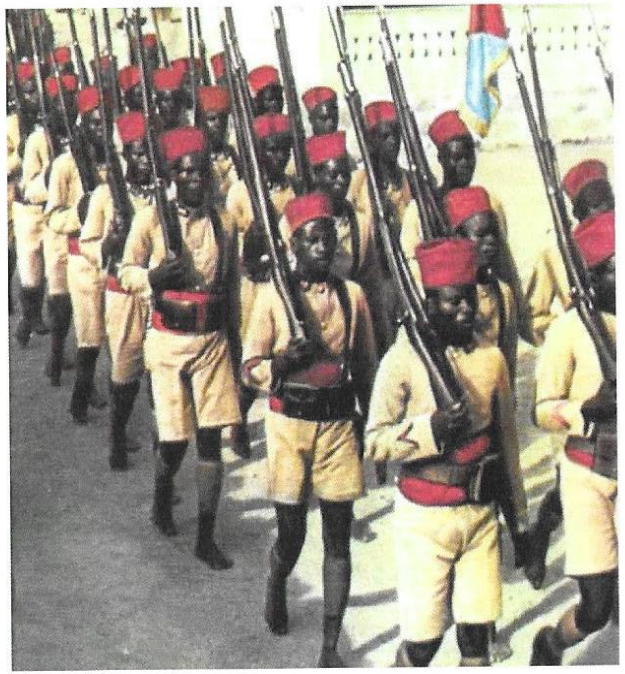

Photographie de propagande circulant après la guerre représentant des tirailleurs sénégalais, s.d., Arch. dép. Charente 1803 W.

Les ralliements à la France Libre dès 1940.

Les premiers actes de résistance.

2 L'entrée en résistance de Jean Moulin

La date que l'on retient d'ordinaire [pour l'entrée en résistance de Jean Moulin] est le 17 juin 1940. Préfet d'Eure-et-Loir, Jean Moulin a vu arriver les premières troupes allemandes à Chartres, dans une ville désertée par ses élites : le maire est parti aux Sables-d'Olonne, l'évêque fait des confirmations dans le Sud du département. Lui a choisi de rester à son poste et de faire fonctionner les services administratifs qui sont confrontés à l'afflux de réfugiés sur les routes de l'exode[1]. [...] Le 17 juin, il refuse de signer un document qui lui est présenté par des officiers allemands : ce texte accusait des troupes coloniales françaises d'être responsables d'un massacre de civils accompagné de viols, commis dans les environs. Il est arrêté. [...] Ce jour-là, effectivement, Jean Moulin choisit de dire « non ». Cependant, il va rester en poste jusqu'au 2 novembre 1940. [...] Vichy allait lui rendre le service de le relever de ses fonctions.

Jean-Pierre Azéma, *Les Collections de l'Histoire*, n° 37, octobre 2007.

1. Mouvement massif de 8 millions de Français fuyant l'avancée de l'armée allemande en mai-juin 1940.

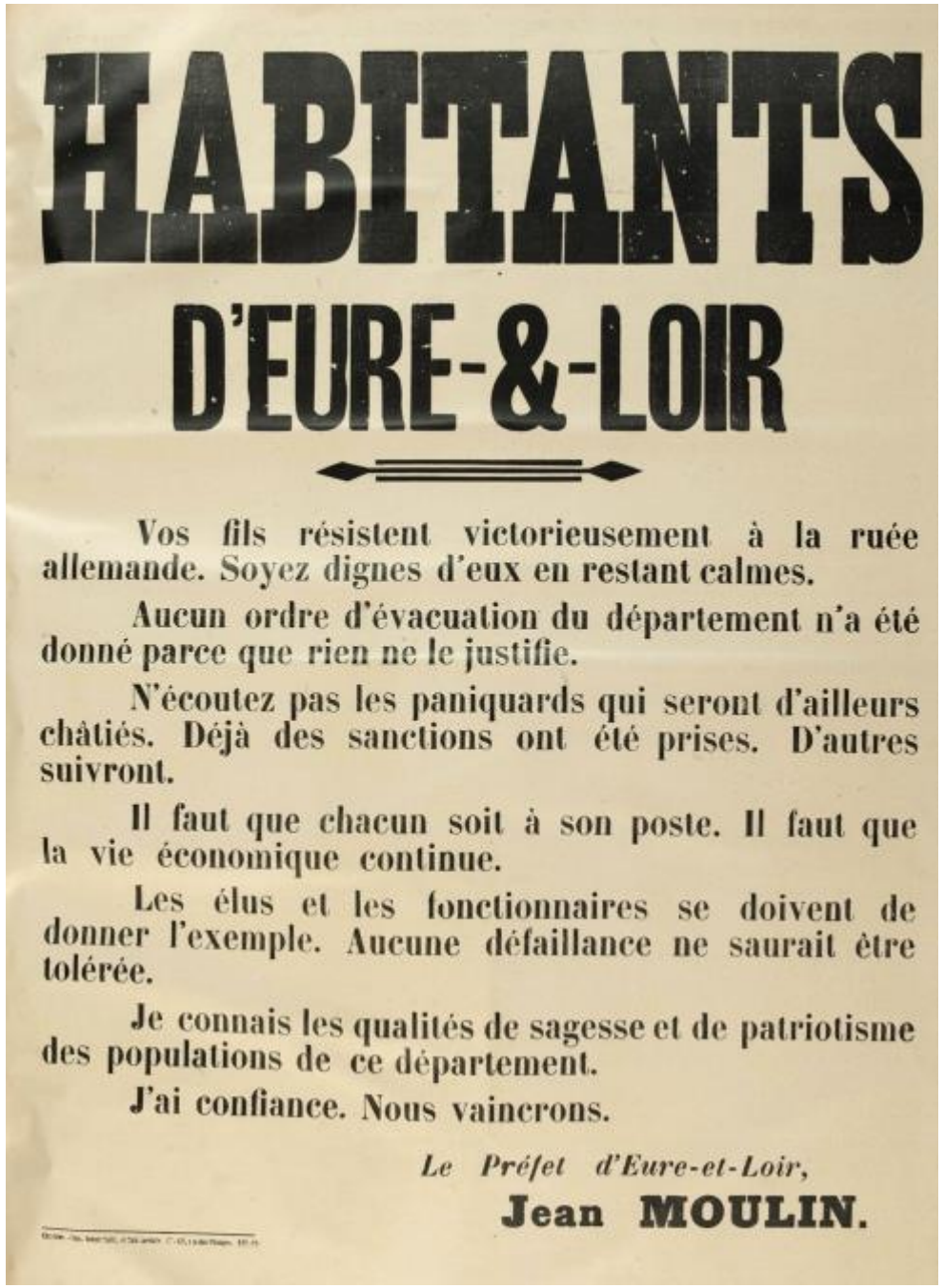

HABITANTS

D'EURE-&-LOIR

Vos fils résistent victorieusement à la ruée allemande. Soyez dignes d'eux en restant calmes.

Aucun ordre d'évacuation du département n'a été donné parce que rien ne le justifie.

N'écoutez pas les paniquards qui seront d'ailleurs châtiés. Déjà des sanctions ont été prises. D'autres suivront.

Il faut que chacun soit à son poste. Il faut que la vie économique continue.

Les élus et les fonctionnaires se doivent de donner l'exemple. Aucune défaillance ne saurait être tolérée.

Je connais les qualités de sagesse et de patriotisme des populations de ce département.

J'ai confiance. Nous vaincrons.

Le Préfet d'Eure-et-Loir,

Jean MOULIN.

Affiche rédigée par le préfet Jean Moulin, le 11 juin 1940.

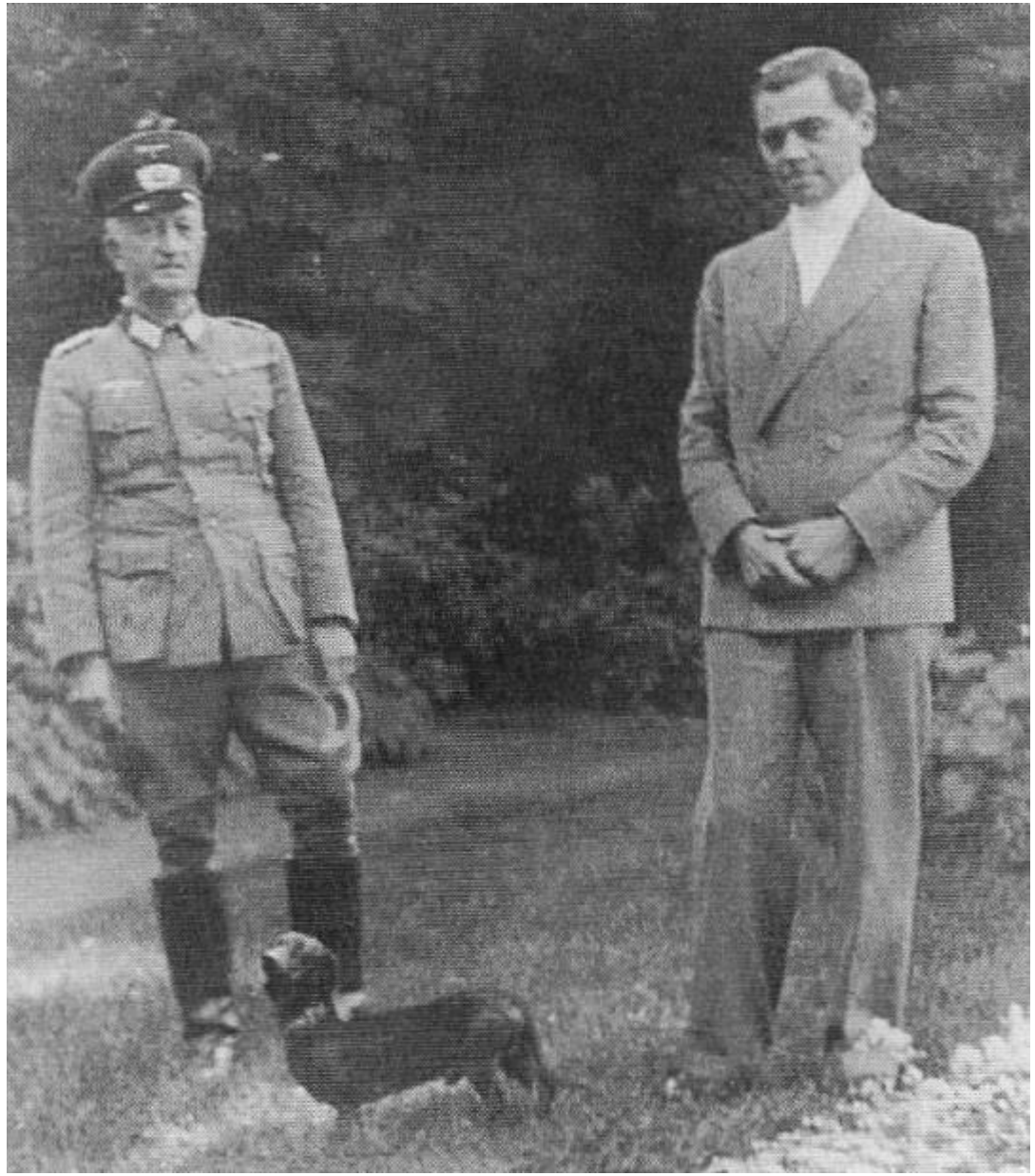

Le premier refus de Jean Moulin.

Le 17 juin 1940, les Allemands somment Jean Moulin, préfet d'Eure et Loire, de signer une déclaration accusant à tort de massacres les tirailleurs sénégalais de l'armée française. Celui-ci refuse. Après plusieurs interrogatoires violents, il tente de se suicider dans la nuit du 17 au 18 juin. Il est photographié ici dans les jardins de la préfecture en juillet 1940 à côté d'un officier allemand.

VILLE D'ANGOULÊME

COMMISSARIAT CENTRAL DE POLICE

N° du Registre d'Ordre

OBJET

RAPPORT

Le Gardien de la Paix DEZERCE Jean
à Monsieur le Commissaire Central

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, par ordre de Monsieur l'Officier de Paix, j'ai exercé une surveillance sur le plateau, au sujet des papillons collés sur des affiches. A mon passage rue de Beaulieu, sur les murs des inscriptions avaient été faites à la craie : Vive Roosevelt 1917-1940. Les inscriptions ont été effacées.

Le papillon "Vive l'Armée de Gaulle, épinglé au rapport, a été enlevé rue de Beaulieu sur l'affiche placée sur le mur du collège, angle de la rue du Minage. Un autre papillon, placé à l'extrémité du Collège, rue de Beaulieu, du même caractère, n'a pu être décollé et a été lacéré.

Les deux papillons épinglés au rapport :"Souvenez-vous 40.000 réfugiés .. a été enlevée sur une affiche Place du Commandant Raynal.

Au Marché, sur la fermeture de la poubelle, il y avait des inscriptions à la craie :Vive l'Angleterre, à bas Laval, vive la France libre.

Je vous transmets ce rapport à toutes fins utiles.

Angoulême, le 23 Novembre 1940

Le Gardien de la Paix,

DEZERCE

Au plaisir :
Le Commandant d'armes
Le Maire
Le Procureur de la République
Le Commissaire Spécial

Vu et transmis à monsieur le Préfet de la Charente en original
original de l'affiche 20×15 portant l'inscription suivante :
« Vive l'armée de Gaulle, vive l'Angleterre, à bas Laval et les traîtres ».
Des ordres sévères ont été donnés à tout le personnel de la police en vue de découvrir le ou les auteurs et d'exercer une surveillance active en vue de surprendre les malfaiteurs qui placarderaient de pareilles affiches.

LE COMMISSAIRE CENTRAL

ANGOULÊME — IMP. PAUL BERTHE

Rapport du gardien de la paix Dezerce, 23 novembre 1940, Arch. dép.Charente, W 3007.

AVIS

Le Préfet de la Charente informe la population que dans la nuit du 8 Août 1940, un guet-apens a été tendu à un soldat allemand à l'angle de la rue Gambetta — rue des piétons — par des civils français qui sans aucun motif l'ont frappé à la tête à coups de bâton, lui occassionnant une sérieuse blessure.

En égard au fait que jusqu'à présent la collaboration avec les autorités françaises s'est effectuée sans heurt et en raison de l'attitude correcte observée jusqu'ici par la population, Monsieur le Feldkommandant d'Angoulême, a cette fois encore, renoncé exceptionnellement à prendre des sanctions contre la Ville d'Angoulême et ses habitants. Mais dorénavant et au moindre acte d'hostilité dirigé contre la force armée allemande, les peines les plus sévères seront prononcées.

Il compte donc sur la sagesse et le bon sens de la population pour qu'elle s'abstienne en toute circonstance de se livrer à des actes irréfléchis, des sabotages quelconques, à de la résistance passive ou même active contre les autorités et troupes d'occupation d'autant plus que les peines qui seraient éventuellement infligées frapperaient au même titre les innocents.

Imprimerie de La Charente, 3, rue de Périgueux, Angoulême

Avis à la population, août 1940, affiche, Arch. dép. Charente, 1803 W.

LA DÉPÊCHE

Nos troupes se battent toujours

avec un courage magnifique pour l'honneur du drapeau

LA POUSSÉE RUSSE vers la Baltique

L'EXPLICATION

Article paru dans la Dépêche de Toulouse

le 19 juin 1940

L'EXPLICATION

TOULOUSE

Un émouvant appel de la jeunesse de France

"Les jeunes Français de Toulouse, non encore appelés sous les drapeaux, nous adressent l'appel suivant :

"A cette heure dramatique, nous venons vous demander de faire appel à tous les Français, sans distinction d'âge, pour opposer par tous les moyens en notre pouvoir une résistance à outrance à l'envahisseur.
Nous ne connaissons pas d'autre honneur que celui de défendre notre patrie jusqu'à la mort.
Agir vite avec calme et dignité.
On peut encore sauver la France. Vive la France ! - Les jeunes Français de Toulouse."

A cet appel, le comité d'entente des anciens combattants, la Légion garibaldienne se sont associés pour encourager, avec toute leur autorité, le geste patriotique de notre jeunesse,, ardente et prête à lutter, avec son enthousiasme et sa foi, pour la liberté de la patrie."

Un seul CHEF

DE GAULLE

Un seul BUT

NOTRE LIBERTE

4 nov. 1940

DU CHER

Papillon découvert à Bourges le 4 novembre 1940

Villefagnan, 17.8 40.

Monsieur Chauveaud,

Villefagnan.

STANDORTKOMMANDANTUR VILLEFAGNAN

Monsieur,

1°) Des soldats se sont plaints à plusieurs re prises du service de votre employée Mlle. Yvette, qui les sert très lentement et en dernier lieu.

2°) J'ai appris que vous vendiez de l'eau minérale à la clientèle française à fr.3.75 la bouteille et que la même eau était vendue par Mlle. Yvette à fr.4.- aux soldats allemands

3°) Je vous demande par conséquent de vous passer dorénavant des services de Mll. Yvette, car autrement je me verrais forcé de faire fermer votre établissement.

4°) Je vous prie de venir à la commandature de suite pour nous expliquer les raisons justifiants ces différences de prix.

Le Commandant de la Place.

Le moindre geste, même futile, pour s'opposer aux forces d'occupation est un engagement à résister avec des risques possibles.

Edouard Benignus, né en 1881, aumônier protestant pour la prison d'Angoulême.
Nommé en novembre 1933 pasteur de l'Eglise Réformée d'Angoulême.
Dès 1940 Edouard Benignus met à disposition sa maison pour les prisonniers de guerre, les aviateurs, les Anglais, les Juifs, les résistants, les réfractaires...

Un premier engagement collectif en France, juin 1940.

Dès le 24 juin 1940, les marins de l'Ile de Sein rejoignent le général De Gaulle à Londres par refus de l'armistice signé le 22 juin par le Maréchal Pétain.

Durant l'été-automne 1946, le général De Gaulle vient rendre hommage à l'épopée patriotique des Sénans, en 1940. En effet, après la signature de l'armistice le 22 juin 1940, quelques navires de pêche bretons ont cherché à fuir l'occupation et à rejoindre les ports anglais. L'évasion la plus spectaculaire est celle justement des **133 pêcheurs** de l'Ile de Sein. Cette dernière comptait alors 1100 habitants. Coupés du continent, les Sénans, quelques heures avant l'arrivée des troupes allemandes le 24 juin 1940, se réunissent. Le maire et le curé les poussent à s'échapper pour éviter le recensement prévu par les Allemands. Les hommes non mobilisés décident alors de partir vers le Royaume-Uni à bord de leurs bateaux de pêche. **Le plus âgé de cette expédition avait cinquante-quatre ans et le plus jeune quatorze ans.** Ces hommes partent sur cinq bateaux de pêche et ils retrouvent dans les ports anglais de nombreux pêcheurs de Camaret, du Guilvinec et d'ailleurs. **Le 5 juillet 1940 passant en revue les Forces Françaises Libres (FFL)** réunies à Londres, le général de Gaulle aurait dit : "Mais l'île de Sein, c'est donc le quart de France !". C'est en effet, à peu de choses près, ce que les Sénans représentaient à cette date dans la France Libre. **L'arrivée de ces pêcheurs bretons, entre autres, est précieuse car ils vont, durant l'été et l'automne 1940, débarquer les premiers agents de renseignement gaullistes ou britanniques sur le littoral breton en se mêlant aux flottilles de pêche. Les départs et évasions par mer sont une des caractéristiques de la Bretagne.** Nombreux sont ceux qui forment par la suite le noyau initial des Forces navales françaises libres (FNFL). Paradoxe de l'histoire, l'île de Sein est la seule commune de France à avoir plus de morts militaires en 1939-1945 (27 morts) qu'en 1914-1918 (21).

Un premier engagement de la jeunesse en France, 11 novembre 1940.

Manifestation du 11 novembre 1940. Des étudiants de l'Institut agronomique s'apprêtent à défiler sur les Champs Elysées pour fleurir la tombe du Soldat inconnu.

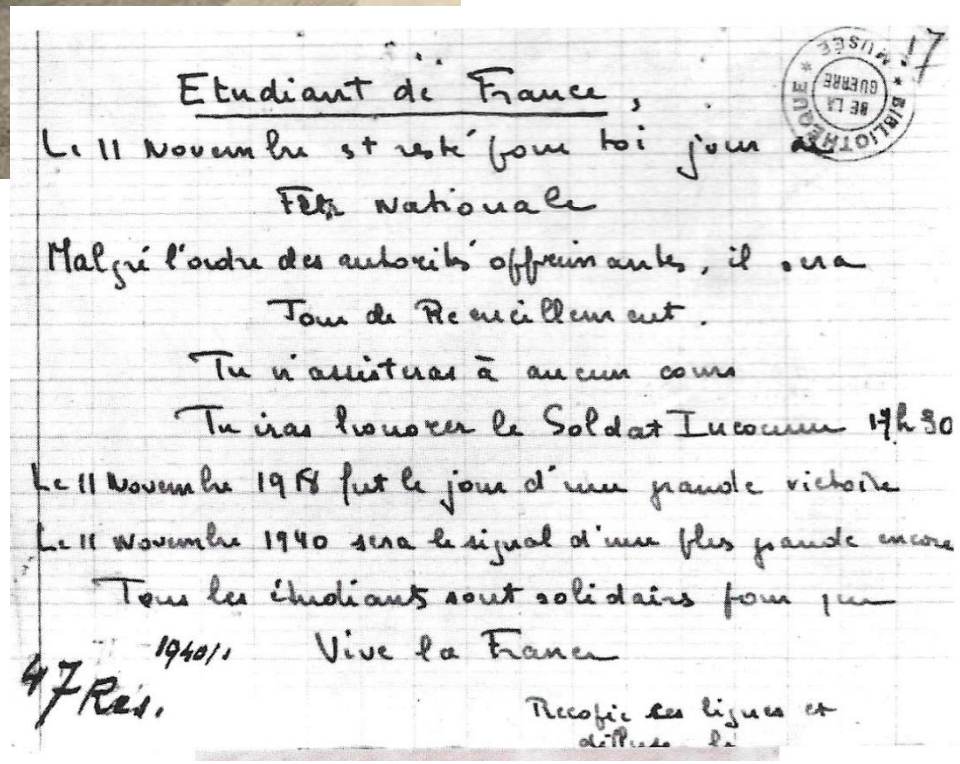

Etudiant de France,

Le 11 Novembre est resté pour toi jour de Fête Nationale

Malgré l'ordre des autorités offensantes, il sera Jour de Recueillement.

Tu n'assisteras à aucun cours

Tu iras honorer le Soldat Inconnu 17h30

Le 11 Novembre 1918 fut le jour d'une grande victoire

Le 11 Novembre 1940 sera le signal d'une plus grande encore

Tous les étudiants sont solidaires pour que

1940/1. Vive la France

47 Rés.

Recopie ces lignes et diffuse-les

BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE DE LA GUERRE

Dès les premiers jours de novembre, des **tracts** circulent dans les lycées parisiens, à Janson de Sailly, Carnot, Condorcet, Buffon, Chaptal, Saint-Louis et Henri IV, ainsi qu'à la Corpo de Droit, dans le Quartier latin... Parmi ces tracts, celui émanant d'un groupe lié au réseau Maintenir et tiré au Centre d'entraide aux étudiants mobilisés et prisonniers, appelle à manifester le jour de l'armistice, place de l'Etoile à 17h30.

Tract manuscrit appelant les lycéens et les étudiants à manifester le 11 novembre 1940

Radio de Londres, voix française de la France Libre, invite d'ailleurs la population parisienne à commémorer la victoire de 1918 en fleurissant la statue de Clemenceau et la tombe du Soldat inconnu. **Le 10 novembre**, les journaux parisiens publient un communiqué de la préfecture de police stipulant que : "Les administrations publiques et les entreprises privées travailleront normalement le 11 novembre à Paris et dans le département de la Seine. Les cérémonies commémoratives n'auront pas lieu. Aucune démonstration publique ne sera tolérée."

L'avis interdisant de manifester pour le 11 novembre est affiché dans les lycées et les facultés parisiennes, avec des instructions très fermes aux inspecteurs d'Académie et aux chefs d'établissement. Cette interdiction provoque un mouvement spontané contre l'injonction assimilée à une brimade.

Les initiatives lancées pour le 11 novembre émanent de petits groupes, souvent sans liens entre eux mais dont l'action converge, influençant plus ou moins une masse de jeunes qui veut surtout défier l'occupant.

Ils bravent à la fois le communiqué du 10 novembre, l'ordonnance allemande du 20 juin 1940 qui interdit les manifestations, et l'article 4 du décret-loi du 23 octobre 1935 qui prévoit des sanctions correctionnelles à l'encontre de ceux qui participent à une manifestation non déclarée ou interdite.

Or, **vers 5h30**, André Weil-Curiel, Michel Edinger et Léon-Maurice Nordmann, membres d'un groupe d'opposants rassemblant des avocats, des professeurs et des intellectuels, déposent, en toute hâte, **une gerbe au pied de la statue de Georges Clemenceau** sur les Champs-Élysées, "En témoignage d'admiration envers l'homme qui ne voulut jamais capituler et ne désespéra pas de la Patrie". **La gerbe est entourée d'un ruban tricolore et accompagnée d'une grande carte de visite au nom du général de Gaulle.** Carte et ruban disparaissent au cours de la matinée, mais des mains anonymes continuent à placer des bouquets près de la gerbe.

Vers midi, une centaine de jeunes gens arborant des cocardes tricolores se heurte à la police sur les Champs-Elysées. Un professeur qui s'interpose est arrêté. **Entre 16h30 et 17h30**, à la sortie des cours, ou les ayant "séchés", des lycéens, des étudiants, des enseignants, se mêlent aux promeneurs venus flâner sur la grande artère. Individuellement, en petits groupes, en cortèges un instant compacts et celui d'après éclatés puis reformés à nouveau, les Parisiens convergent vers les Champs-Elysées et la Place de l'Etoile. Des cortèges viennent des Lycées Carnot, Buffon, Janson de Sailly...

Dans ce dernier établissement, les lycéens ont organisé une quête pour acheter **une gerbe**, à laquelle le fleuriste choisit de donner **une forme de Croix de Lorraine**. Peu avant 16 h, les élèves de Schotten et Dubost, la déposeront sur la tombe du Soldat inconnu, avec l'accord tacite des policiers, avant de rejoindre leurs camarades.

Des lycéens et des étudiants, mais aussi des professeurs comme Edmond Lablénie, de Janson de Sailly ou Raymond Burgard, de Buffon. **La foule ne cesse de grossir sur les Champs-Elysées, estimée entre 3 000 et 5 000 personnes.** Sur toute l'avenue, alors que la nuit tombe, des cortèges défilent, se dispersent, se regroupent en fonction des interventions de la police.

Certains manifestants, cravatés de noir, arborent des rubans tricolores ou portent une croix de Lorraine à la boutonnière. L'esprit estudiantin inspire à certains de brandir deux cannes à pêche au cri de "Vive" suivi d'un bref silence (sous-entendu "deux gaules" - "de Gaulle"), sous le sourire des passants. Des drapeaux tricolores font leur apparition. Pourchassant sans ardeur les manifestants, la police se contente surtout de canaliser la foule ou conseille aux jeunes de déguerpir.

De ces attroupements fusent bientôt des acclamations : **"Vive la France", "A bas Pétain", "A bas Hitler"**... Ça et là éclatent la Marseillaise et le Chant du Départ.

Les plus surpris sont sans doute les Allemands installés dans les cafés ou qui stationnent dans le hall des cinémas.

Croix de Lorraine accrochées au revers des vestons des manifestants, saisies et détenues encore dans les archives de la Préfecture de Police.

Tandis qu'à l'Etoile, des bouquets sont encore déposés sur la tombe du Soldat inconnu, des bagarres éclatent plus bas, devant le siège de deux organisations collaborationnistes. **Des Allemands interviennent et arrêtent des étudiants**. C'est **vers 18 heures** que débouchent sur les Champs-Elysées et la place de l'Etoile des soldats de **la Wehrmacht**, armés de fusils, de mitrailleuses et de grenades, pour disperser violemment la manifestation.Tandis que certains soldats chargent entre l'avenue Georges V et le rond-point des Champs Elysées, maniant la matraque ou la crosse de fusil, d'autres tirent au jugé en direction de la foule, tandis que des véhicules militaires ratissent les trottoirs en roulant en zigzag. **La confusion est totale**. La police interdit l'accès à l'Arc de Triomphe. Ayant fait le vide sur les Champs-Elysées, les soldats allemands déboulent sur la foule amassée place de l'Etoile, tout en poursuivant les fuyards par les rues de Tilsitt ou de Galilée. Les fourgons de police et les camions militaires se remplissent. Moins de trente minutes plus tard, les abords de la place de l'Etoile sont déserts de tout manifestant. Des groupes d'étudiants continuent à manifester aux environs de la place de la Concorde ; des échauffourées ont encore lieu vers 19 h. **Vers 18 h 30**, **comme de tradition depuis 1923** et en dépit des évènements de la journée, **la Flamme du Souvenir est ravivée par le Comité en présence d'une centaine de personnes.**

Le lendemain, la radio de Londres va dénoncer la mort de plusieurs manifestants. Il n'y a eu de fait, que des blessés, dont quelques-uns, certes, grièvement, et des arrestations.

Le nombre exact de ces arrestations est difficile à établir. Une liste de la Préfecture de Police de Paris énumère 105 noms (93 étudiants et lycéens, 1 professeur, 11 personnes de professions diverses et plus âgées que les étudiants, dont 4 femmes) ; un communiqué de la vice-présidence du Conseil, en date du 8 décembre 1940, énonce 123 arrestations dont 104 étudiants et lycéens. Un communiqué du Commandement militaire allemand en France, du 13 décembre, évoque l'arrestation de 143 étudiants. Le nouveau recteur, Jérôme Carcopino, avance le chiffre de 150 étudiants arrêtés.

Beaucoup d'entre eux font un court séjour dans les postes de police. D'autres sont emmenés dans les prisons du Cherche-Midi et de la Santé, molestés et incarcérés. Ils seront, pour la plupart, relâchés dans les semaines qui suivent. En cette fin de 1940, le souhait de ne pas abimer l'image de la politique de collaboration qu'essaient d'entretenir aussi bien les autorités allemandes que le gouvernement pétainiste peut expliquer cette clémence.

Premier témoignage massif de l'opposition des Parisiens à l'occupant, la manifestation du 11 novembre 1940 est perçue aujourd'hui comme le premier acte collectif de résistance.
Menée en grande partie par des lycéens et des étudiants, une part de romantisme entre, certes, dans cette action. Mais, en manifestant contre les Allemands, la jeunesse intellectuelle a surtout affirmé sa résolution de combattre pour la liberté. Moins de trois semaines après l'entrevue de Montoire, l'événement est significatif.

Les Parisiens ne sont pas les seuls à avoir manifesté le 11 novembre 1940. Rouen ou Dijon ont vu éclore les rubans tricolores, à Nantes, c'est un drapeau français qui est hissé sur la cathédrale. Des arrêts de travail ont lieu dans les houillères du Nord.

Plaque : A la mémoire des lycéens du 11 novembre 1940. Angle rue de la Santé et du boulevard Arago, 13ème, Paris.

QUELQUES FILMS
OU SERIES
POUR BIEN
COMPRENDRE LE SUJET.

La Bicyclette bleue
Laetitia CASTA
Georges CORRAFACE
COFFRET 3 DVD
L'INTÉGRALE
Chérie FM

Enregistrer
1940, vivre c'est choisir.
UN VILLAGE FRANÇAIS
UN VILLAGE FRANÇAIS
3 DVD

PAR LE RÉALISATEUR DE
LA TRILOGIE DARK KNIGHT, INCEPTION & INTERSTELLAR
UN FILM DE CHRISTOPHER NOLAN
DUNKERQUE
L'ÉVÉNEMENT QUI A CHANGÉ LA FACE DU MONDE
LE 19 JUILLET
À VOIR EN IMAX ET EN 70mm DANS CERTAINES SALLES